



Crédit illustration : MSA

## Optimiser son stockage pour gagner en efficacité

---

*La question du stockage, provisoire et permanent, est une constante dans toute entreprise. Que ce soit les équipements, les machines, les produits, les palox de tiré-bouché, les palettes de produits finis, les matières sèches... il faut trouver de la place. Et de la place, on en manque toujours. Optimiser ses espaces de stockage, les sécuriser et les dimensionner correctement devient un enjeu pour gagner du temps, être efficace, et évoluer dans de bonnes conditions de travail.*

---

### **Anticiper plutôt que s'adapter**

Lors d'un projet de conception ou d'aménagement de bâtiment (cuvier, chai, hangar de conditionnement, etc.), il est indispensable de porter une attention particulière à l'organisation du stockage.

L'élaboration préalable d'un inventaire de tous les éléments à stocker aidera à déterminer les volumes et les zones de stockage nécessaires. En effet, les espaces sont généralement sous-dimensionnés car :

- les volumes ne sont pas évidents à percevoir ;

- ce qui gravite autour du stockage n'est pas forcément appréhendé : les ouvertures (portes, volets roulants, etc.) constituent une perte de place et doivent être intelligemment implantées ; tout comme les zones de manœuvres et de circulations pour accéder aux éléments stockés.

Une fois le dimensionnement des espaces défini, on pourra se pencher sur la localisation des zones de stockage, en cohérence avec l'organisation prévue. Pour ce faire, réaliser des simulations des flux de matières (approvisionnements et évacuations) et des circulations (engins, piétons) permettra d'envisager plusieurs

configurations, et donnera un aperçu de la cohérence de l'implantation des différentes zones de stockage avec les lieux de « production ».

Au niveau de ma zone « conditionnement » par exemple, des questions se posent :

- Où se situe mon stockage de matières sèches pour alimenter ma chaîne d'habillage ? Comment est-il accessible ?

- Puis-je avoir une zone de stockage tampon à proximité de ma chaîne ?

- Puis-je éviter le croisement des palox de tiré-bouché avec les palettes de produits finis ? Etc.

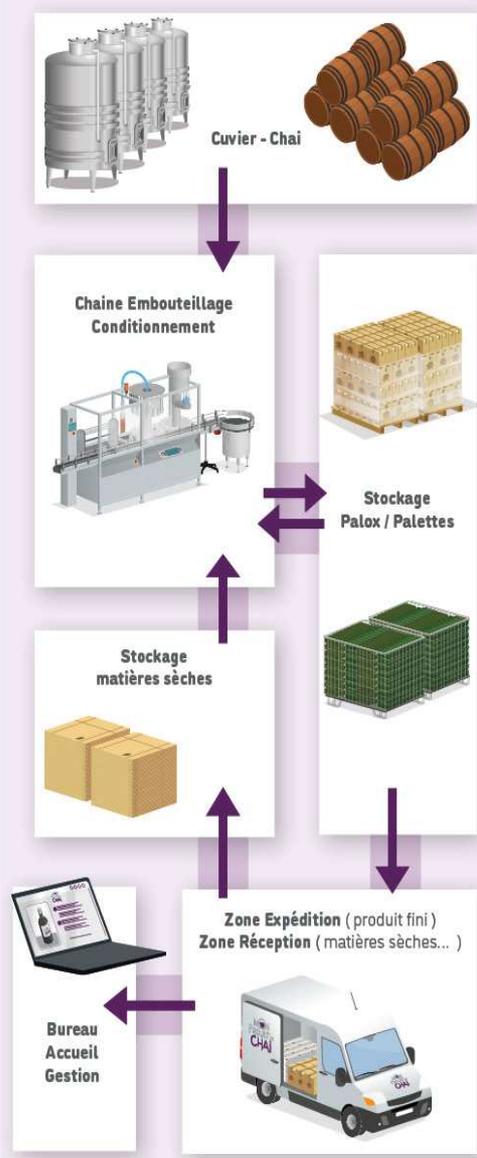
Travailler ensuite sur l'organisation et l'agencement du stockage permettra de simplifier le travail des futurs utilisateurs et de gagner en efficacité. Ainsi, les éléments fréquemment utilisés seront stockés dans un endroit facilement accessible ; l'encombrement sera évité pour permettre une circulation fluide ; la stabilité des éléments stockés sera assurée ; la signalétique devra être logique et intuitive pour un rangement optimal et fonctionnel.

Enfin, l'acquisition d'un équipement (machine, outil, etc.) devra automatiquement s'accompagner d'une réflexion quant à son lieu de stockage et son déplacement.

## Le stockage en hauteur

Le stockage en hauteur est souvent une solution utilisée pour un gain de place. Cependant, il nécessite une sécurisation, par des rayonnages solidement ancrés et bien agencés par exemple, ou par une mezzanine munie de garde-corps et d'une barrière éclose pour charger et décharger les éléments à stocker.

### Analyser les flux



## Réduire ou assister la manutention, un enjeu pour faciliter le travail

Qui dit stockage dit manutention. Déplacer des barriques, des palettes, des cartons, des machines, implique une intervention humaine. Dès lors, comment adapter le travail aux collaborateurs, et non l'inverse? Mener une réflexion pour réduire les manutentions autant que faire se peut, ou pour assister la manutention si on ne peut la supprimer, devient une nécessité pour améliorer les conditions de travail et gagner du temps.

### Faciliter la manutention manuelle

Différentes pistes de réflexion sont envisageables :

- Diminuer la taille et le poids des charges à porter, en fractionnant par exemple les charges ou en s'organisant pour les manutentionner à plusieurs.
- Faciliter l'accès aux zones d'approvisionnement, de stockage et d'évacuation (absence de dénivelé, dégagement des passages, mises à hauteur, etc.).
- Envisager de réduire les distances lors du port de charges, en créant des zones de stockage tampon, en organisant le rangement ou en approchant les lieux de stockage des zones de « production ».

### Utiliser des aides techniques adaptées

Limiter le recours à la manutention manuelle et aux déplacements avec port de charges reste malgré tout une priorité. Une piste de solution sera de choisir des moyens d'aide à la manutention, comme des transpalettes ou gerbeurs électriques, des chariots élévateurs, ou d'autres dispositifs spécifiques (tapis convoyeurs, basculeurs de cagettes, tables élévatrices inclinables ou basculantes, potences de préhension, monte-charges, filmeuses de palettes, pinces à barriques, etc).

Dès lors, un cahier des charges précis et exhaustif devra être établi en fonction des besoins et des réalités du terrain, en impliquant les futurs utilisateurs dans la

réflexion. Avant de choisir un chariot élévateur par exemple, il faudra déterminer :

- son utilisation (opérations et types de charges, déplacement intérieur et/ou extérieur, charge maximale souhaitée, hauteur de levage...);
- ses dimensions, son rayon de braquage, son énergie et ce que cela implique en termes de logistique, les caractéristiques des roues et les types de pneus ;
- sa zone de remisage, la gestion de l'entretien et la maintenance, etc.

Enfin, en cas d'acquisition d'un équipement, la réflexion devra aussi concerner la conception des installations et l'organisation des espaces : zones de circulation et de manœuvres suffisamment dimensionnées pour permettre le déplacement des personnes et des équipements en sécurité; éléments stockés aisément accessibles et bien rangés; caractéristiques optimales des sols, etc.

### Former et accompagner les collaborateurs

La sensibilisation et la formation des salariés aux tâches à réaliser, à la sécurité et à l'utilisation d'outils et équipements spécifiques restent indispensables, d'autant plus lorsqu'on envisage d'utiliser des appareils de levage et de transport.

### Points de vigilance

- Pour les aides non motorisées, on pensera à la maniabilité et à la capacité de roulement notamment.
- Pour la manutention mécanique, on intégrera dans le projet tout ce qui en découle : conformité, évaluation des risques inhérents, signalétique, vérifications périodiques, autorisation de conduite délivrée par l'employeur pour certaines catégories d'engins de levage, etc.

### Pour aller plus loin

Le site internet « [monprojetdechai.fr](http://monprojetdechai.fr) » est à votre disposition pour vous aider dans votre réflexion. Vous pouvez également faire appel à l'équipe Prévention des Risques Professionnels de la MSA Gironde, pour un accompagnement personnalisé, au 05 56 01 97 71.